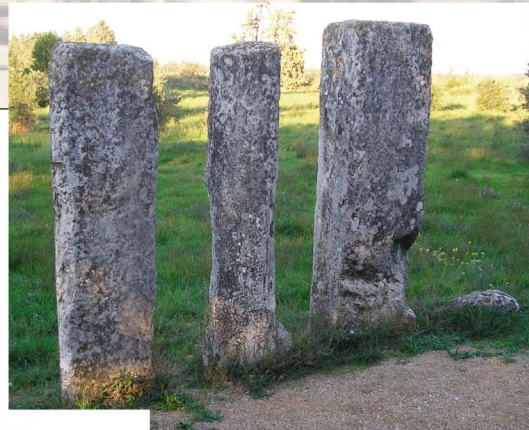
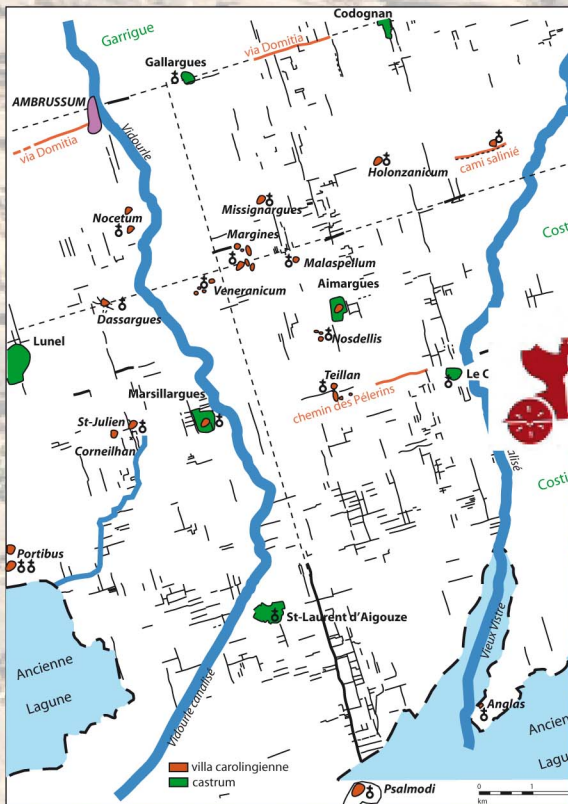


Voies, réseaux, paysages en Gaule

Colloque en hommage à Jean-Luc Fiches

du 14 au 17 juin 2016

Site du Pont du Gard (Vers-Pont-du-Gard)



Les centres d'intérêt scientifique de Jean-Luc Fiches furent si nombreux et si riches qu'il aurait été proprement impossible, pour lui rendre hommage, de traiter d'un sujet simple, d'un objet « à bords francs », quand il était lui-même praticien chevronné de la complexité. Dans le cadre d'un colloque, il demeurerait néanmoins inenvisageable et certainement peu productif de prétendre couvrir l'ensemble des champs qu'il a abordés durant sa carrière, sans diluer sa pensée et son travail dans un fatras sans grande pertinence.

Aussi la nécessité s'est peu à peu imposée d'un choix thématique, aussi représentatif que possible des préoccupations scientifiques de Jean-Luc. Le thème proposé « *Voies, réseaux, paysages en Gaule* » répond assez bien à ces contraintes. Il n'est pas indifférent, en effet, que Jean-Luc, pendant près de quarante ans, ait fouillé le site emblématique d'*Ambrussum* en le considérant comme la source d'inspiration et la base d'appui principales, au niveau empirique, de beaucoup de ses recherches à plus grande échelle, en particulier sur les plans théoriques et épistémologiques. Son implication forte dans l'étude du Pont du Gard, scientifique d'abord puis largement ouverte aux dimensions de transmission des résultats, milite également dans le même sens.

Le sujet choisi entre, en outre, dans un domaine où la recherche archéologique française a produit ces derniers temps un renouvellement majeur des données et des problématiques.

Tous les termes du sujet sont à envisager dans leur plus large acception sémantique et selon une chronologie lâche qui doit favoriser les approches sur le temps long.

Voie

On entendra par « voie » non seulement toutes ses formes matérielles pouvant aller du sentier à la route (éventuellement la voirie urbaine) dans toutes ses caractéristiques techniques – tracé, implantation topographique, modes de construction, profils en long et en travers, surfaces d'utilisation, traces d'usage, recharges, aménagements bordiers, etc. Au-delà de l'objet lui-même, on accordera une importance particulière aux notions qui lui sont associées: permanence, maintien, résilience, transmissions des formes et des tracés, dérivations et courts circuits, captations, carrefours, etc. On pourra également s'attacher aux équipements liés à la voie : bornage, relais, étapes, ouvrages d'art – sans revenir toutefois sur le sujet des ponts et ouvrages de franchissement qui ont fait l'objet d'un colloque récent dont Jean-Luc faisait partie des organisateurs.

Réseaux

On considèrera par ailleurs la question des réseaux. « Réseau » compris à la fois *comme filet* qui couvre un territoire, l'encadre et le dessert qui supporte les flux de tous genres et *comme dimensionnement* qui structure et ordonne les établissements et points de peuplement, en particulier pour leur taille relative et leur espacement. La lecture des réseaux à différents niveaux d'échelle pourra donner lieu à d'intéressantes mises en perspectives des notions d'itinéraires, de parcours, de maillages des territoires, de statuts et de hiérarchies, de politiques routières à plusieurs époques, ... Une approche systémique est évidemment au cœur des approches attendues ici qui invitera notamment à réinsérer les voies terrestres dans le contexte plus vaste des circulations comprenant les voies d'eau et la navigation maritime.

Paysages

Pour les « paysages », il s'agira essentiellement de poser la question des voies et des réseaux en termes d'analyse spatiale en regardant comment les voies peuvent engendrer de l'espace structuré, autrement appelé territoire – rôle de morphogènes, mode d'inscription dans les divers systèmes cadastraux, attraction sur les pôles de peuplement, ... – et parallèlement subir fortement les contraintes environnementales, en particulier d'ordre oro-hydrographique.

Approches pluridisciplinaires

Toutes les questions seront abordées au filtre de l'archéologie mais on ne se privera pas des apports éventuels des sources textuelles et épigraphiques, voire de ceux de toutes les techniques aéroportées désormais classiques dans l'étude des paysages (LIDAR, carto-photointerprétation, etc.)

L'assiette géographique envisagée pour le colloque comprend le territoire de la Gaule, ainsi éventuellement que les provinces voisines. Une attention particulière sera portée aux zones géographiques et aux thématiques qui ont connu un notable enrichissement par les recherches récentes. On privilégiera, sur tous les aspects abordés, une vision synthétique au détriment des présentations brutes de résultats de terrain qui n'auront pas leur place ici, sauf comme illustration ponctuelle de considérations plus générales.

Comité scientifique

Guy Barruol (CNRS, UMR 5140, UPVM) ; **Frédérique Bertoncello** (CNRS, UMR 7264, Université de Nice) ; **Sandrine Boularot** (Univ., UMR 5140, UPVM) ; **François Favory** (Univ., UMR 6249, Université de Franche Comté) ; **Pierre Garmy** (MCC, UMR 5140, UPVM) ; **Murielle Georges-Leroy** (MCC, UMR 6249, Université de Franche Comté) ; **Cécile Jung** (INRAP, UMR 5140, UPVM) ; **Véronique Mathieu** (CNRS, UMR 5140, UPVM) ; **Martial Monteil** (Univ., UMR 6566, Université de Nantes) ; **Christophe Pellecuer** (MCC, UMR 5140, UPVM) ; **Rosa Plana** (Univ., UMR 5140, UPVM) ; **Claude Raynaud** (CNRS, UMR 5140, UPVM) ; **Sandrine Robert** (UMR 8558, EHESS Paris) ; **Laurent Schneider** (CNRS, UMR 7298, Université d'Aix-Marseille) ; **Pierre Séjalon** (UMR 5140, UPVM) ; **Frédéric Trément** (Univ., CHEC EA 1001, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand).

Date limite de soumission : 4 décembre 2015

Les propositions de communication et de poster sont à adresser à :

clauderaynaud@cnrs.fr en indiquant vos nom(s), adresse courriel, qualité, institution(s) de rattachement, titre de la communication ou du poster (spécifier le type de contribution), accompagné d'un résumé de 200 mots maximum assorti de mots-clés.

Les propositions seront sélectionnées et le programme arrêté en janvier 2016. Le comité d'organisation contactera aussitôt les intervenants.

Les actes du colloque feront l'objet de publication